

Procès-verbal du Conseil d'École du 19 octobre 2021

Présents :

-Pour les enseignants : Mme Cantais, Mme Garnier, Mme Jeanne, Mme Robillard, M. David, Mme Suard (directrice de l'école)

-Pour les mairies : Mme Millan, adjointe aux affaires scolaires pour la mairie de Baron sur Odon, M. Flambard, conseiller municipal pour la mairie de Bougy

-Pour les représentantes de parents : Mme Soenen, Mme Sauger, Mme Le Ber, Mme Paris, Mme Joubert

-Mme Michèle Angué-Julienne, DDEN

-**Excusées** : Mme Corbet Inspectrice de l'Education Nationale,
Mme Julliot Audam, représentante de parents d'élèves

Secrétaire de séance : Madame Cantais

Vie scolaire

- effectifs et répartitions pour l'année 2021-2022

Au total, il y a 146 élèves :

26 PS, 16 MS, 13 GS, 18 CP, 23 CE1, 19 CE2, 18 CM1, 13 CM2

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

26 PS, 24 MS-GS, 23 GS-CP, 23 CE1, 25 CE2-CM1, 25 CM1-CM2

- présentation et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

- situation Covid

Mme Suard rappelle que pour l'instant, en cas de cas positif, la classe ferme et l'enseignement à distance se met en place.

Des tests salivaires se dérouleront dans notre école le 15 novembre.

Les parents ont reçu un mail à ce sujet.

-activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les APC ont lieu le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h15 pour les maternelles, CP et CE1 et de 16h35 à 17h20 pour les CE2, CM1 et CM2. Les groupes sont constitués de 4 à 6 enfants en général.

Les enfants y renforcent la lecture, la langue écrite et/ou orale.

Les enseignants proposent les APC pour certains enfants. Les familles peuvent accepter ou refuser.

- évaluations nationales CP-CE1

Elles se sont déroulées du 13 au 24 septembre. Les résultats individuels ont été reçus.

Mme Garnier et Mme Suard proposent des rendez-vous aux parents. Une priorité est donnée dans un premier temps aux parents des enfants en difficultés.

-point coopérative :

Il y a actuellement 12390€ sur le compte. Cette somme plus importante que les années passées vient du fait que l'an passé beaucoup de sorties et projets n'ont pu se dérouler.

La participation proposée aux familles est fixée à 10€ pour cette année scolaire. Mme Suard rappelle le caractère non obligatoire de cette participation.

- projets pédagogiques de l'année

-Piscine pour les classes de CE1 et CE2-CM1, du 30 mai au 20 juin 2022, soit 10 séances. Les enfants iront à la piscine de Villers Bocage. L'école manque d'accompagnateurs pour l'aide à l'habillage/déshabillage et également de personnes agréées pour aller dans l'eau. Les enseignants demandent aux volontaires de se proposer dès maintenant afin de pouvoir programmer le passage de l'agrément (à la piscine de Villers Bocage) dans le courant de l'année.

-Activités sportives :

Chaque classe bénéficiera de 2 activités sportives.

Maternelle et CP : tennis et activités « de cirque »

CE1 : natation et activités « de cirque »

CE2-CM1 : natation et tennis

CM1-CM2 : tennis et initiation au golf

-animation du Syvedac en CE1 : une animatrice viendra animer une séance sur le tri des déchets.

-L'infirmière du collège viendra dans la classe de CP. Elle parlera du sommeil et des écrans. Si son emploi du temps le permet, elle viendra une 2^{ème} fois parler de l'alimentation.

-Une diététicienne du SIGRSO viendra une fois par trimestre dans la classe de CM1-CM2 pour élaborer une semaine de menus.

-Cinéma de Noël : Toutes les classes iront au cinéma pour la fin de l'année.

- Le spectacle de Noël ne pouvant se dérouler pour des raisons sanitaires, l'école organisera un « marché de Noël » le 17 décembre. Diverses associations, la mairie, l'APE participeront également. L'organisation précise reste à définir.

-Le rire médecin : l'école va récupérer les cartouches d'encre au profit de l'association « Le rire médecin ». Une information sera donnée aux familles quand la convention sera signée.

-L'école récupérera également le petit matériel de classe usagé des élèves (stylos, feutres, bâtons de colle...), si possible au profit des Restos du cœur.

-Jardinage : Ce projet a beaucoup plu l'an dernier et sera reconduit cette année. Peut-être qu'un récupérateur d'eau pourrait être envisagé.

-Téléthon : M. Ferrand est venu proposer d'associer l'école au Téléthon de Verson. Il viendra prochainement exposer le projet aux enseignants à l'école.

-La classe de CE2-CM1 ira au musée de Vieux début avril.

-La classe de petite section ira à la ferme de d'Jo (près de Villers Bocage) le 20 juin.

-Les classes de MS-GS et GS-CP iront visiter un zoo au 3^{ème} trimestre et la classe de CE1 visitera le musée de Normandie.

D'autres sorties auront lieu mais tout n'est pas fixé à ce jour.

-La fête de l'école aura lieu le 18 juin. L'organisation reste à définir.

Sécurité et équipements

-bilan de l'exercice incendie du 24/09/2021

L'exercice s'est bien déroulé au niveau des enfants et des adultes qui ont tous bien réagi. Par contre, l'alarme n'est pas assez audible. Les classes mobiles n'ont pas entendu ou très peu.

-Un exercice PPMS « attentat intrusion malveillante » aura lieu en novembre. Un exercice de « confinement pour risques majeurs » devrait avoir lieu en période 4 (sauf si les conditions sanitaires l'en empêchent). Un autre exercice incendie aura lieu en période 5.

-Une représentante de parents suggère qu'après les exercices, une information soit donnée aux parents pour leur dire que tel exercice a eu lieu. Cela pourrait aider des parents à comprendre pourquoi parfois après une alerte incendie par exemple un enfant soit un peu perturbé.

Questions de parents

Quels sont les délais pour annuler un repas à la cantine ? Est-il possible de les modifier ?

Sur le site, il faut commander au plus tard le vendredi de la semaine N-2 pour un repas en semaine N. Après ce délai et jusqu'au jour de classe précédent avant midi, il reste possible d'annuler ou de commander un repas en envoyant un mail à la Régie. Une information va être transmise aux parents via le site.

Information supplémentaire : la mairie a demandé au prestataire d'enlever les inscriptions à la garderie sur le site car il n'y avait pas possibilité de réserver un créneau précis.

Quelles sont les conditions du repos des MS ?

Des parents pensaient que les MS faisaient la sieste et regrettaient donc que les rideaux ne soient pas totalement occultants et que les enfants soient allongés sur des tapis et non des lits.

Les enseignantes précisent que les MS ne font pas la sieste mais profitent d'un temps de repos calme. Ce sont les petits qui font la sieste (même si certains enfants de moyenne section sont fatigués en fin de journée).

Les enfants de moyenne section ont effectivement un tapis, ainsi qu'un oreiller et un doudou. Les stores donnent une ambiance tamisée. Il arrive que parfois des enfants s'endorment. Si les stores étaient plus occultants, ce serait gênant pour les séances de motricité. L'école ne dispose plus de places dans le « vrai dortoir » (année exceptionnelle de 26 petits).

La secrétaire de séance, Sophie Cantais

La directrice, Isabelle Suard

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 21 mars 2022.